

## DU FISCALITÉ AGRICOLE

### PROGRAMME 2025-2026

Le DU Fiscalité agricole est ouvert aux professionnels du droit justifiant d'un diplôme bac + 2 et de 3 années d'expérience professionnelle.

Il peut être suivi tant en présentiel (sur le site universitaire de Mâcon) qu'en distanciel.

#### DATE ET THEME DE LA FORMATION

Vendredi 30 janvier 2026	Transmission de l'entreprise agricole et fiscalité (I)	Sandrine Besson, Responsable du service rural au Cridon Lyon
Vendredi 6 février 2026	Revenus agricoles (I) Bénéfices agricoles	Julien Forget, Avocat à Lyon
Vendredi 13 février 2026	Revenus agricoles (II) Impôt sur les sociétés	Julien Forget, Avocat à Lyon
Vendredi 20 février 2026 <b>Cridon Lyon</b>	Transmission de l'entreprise agricole et fiscalité (II)	Sandrine Besson, Responsable du service rural au Cridon Lyon
Vendredi 27 février 2026	Approche globale de la transmission d'une exploitation agricole (I)	Jacques Labit, Avocat à Belleville (69)
Vendredi 6 mars 2026	IFI - TVA appliquée à l'agriculture	Marie-Thérèse Sanchez-Bierry, Directrice générale adjointe CERFrance Gascogne Occitanie
Vendredi 13 mars 2026	Approche globale de la transmission d'une exploitation agricole (II)	Maud Borgniet Juriste, AS Seine-Maritime

**Examen : devoir maison**

#### MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

#### INFORMATIONS PEDAGOGIQUES :

**Philippe GONOD, secrétariat du master 2 de Droit notarial, mention Droit rural**

Courriel : philippe.gonod@u-bourgogne.fr

Tel : 03 85 21 94 22

Site universitaire de Mâcon

Université de Bourgogne

9, rue de Flacé 71000 Mâcon

**INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET INSCRIPTIONS :**

**SEFCA, Université de Bourgogne**

**Courriel : formation.continue-droit@u-bourgogne.fr**

**Tel. : 03 80 39 38 29**

Maison de l'Université

Esplanade Erasme

BP27877

21078 Dijon cedex